



GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

VILLE DE REMICH

AVIS DE PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que

- la délibération du conseil communal de la Ville de REMICH du 20 avril 2018, point de l'ordre du jour N° 7 portant fixation du prix de base de la vente aux enchères du bois de chauffage 2018, a été approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 17 mai 2018 réf. N° 825x219d0.

Elle est publiée et affichée par la présente et est à la disposition des intéressés au secrétariat communal (art. 82 de la loi communale).

-- la délibération du conseil communal de la Ville de REMICH du 20 avril 2018, point de l'ordre du jour N° 9 portant fixation du prix de vente des verres « Visit Remich », a été approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 17 mai 2018 réf. N° 825x213af.

Elle est publiée et affichée par la présente et est à la disposition des intéressés au secrétariat communal (art. 82 de la loi communale).

REMICH, le 1^{er} juin 2018

Pr le Collège des Bourgmestre et Echevins :

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire f.f.,

